

## Concours Micro-architectures

### Utoparc

PAHLM et 3PA s'associent pour proposer un concours de Micro-architectures sur le site de Bordanova/3PA à Lahage en Haute-Garonne aux étudiants en architecture et design, en partenariat avec leurs écoles de formation respectives (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Toulouse, Institut Supérieur des arts et du design de Toulouse, ...). Le concours porte sur la fabrication et l'installation in situ de Micro-architectures et s'adresse à des étudiants en master ou associés à un étudiant en master ou jeune diplômé ENSA ou ISDAT.

**4 lauréats seront retenus, recevront un prix et auront ainsi la possibilité de construire leur projet.**

Deuxième année d'une préfiguration d'un parc Art Contemporain et Micro-architectures, les architectes/designers devront travailler ensemble à la construction de leurs projets respectifs. [ici Utoparc 2022](#)

Chaque projet pourra être porté individuellement ou par un collectif.

**Un prix de 1000€ sera attribué à chaque projet  
+ 200€ pour l'achat de matériaux.**

Seront privilégiés les matériaux disponibles sur site ou issus d'une filière de réemploi ou apportés par les participants (dons, restes de chantiers, etc...)

Par ailleurs 4 artistes plasticiens, en collectif, seront invités, dans la même temporalité, à réaliser 4 projets, à la suite d'un appel à candidature.

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 24 février, préinscription au concours : [ici](#)**

PAHLM, Pratiques Artistiques Hors Les Murs est une structure associative qui propose que les pratiques artistiques s'installent là où on ne les attend pas.

En proposant des résidences dans des lieux atypiques au cœur des territoires, PAHLM cherche à démocratiser les pratiques plastiques contemporaines.

PAHLM veut y associer les notions de patrimoine historique et culturel, d'incongruité, d'iconoclasme, de développement durable et surtout de sensibilité à l'humain qui habite ou fait vivre les lieux. PAHLM veut s'appuyer sur les réseaux culturels et solidaires des territoires.

3PA, Penser, Parler, Partager, Agir, a pour objectif : La promotion et le développement d'actions et d'expériences locales, fondées sur l'échange de savoir, sur l'éducation populaire et sur des pratiques respectueuses de l'environnement.

3PA est organisée autour de deux axes : la transition écologique au service de l'humain avec trois activités - éducation, formation et insertion - et la transition écologique au service du territoire avec également trois activités - culture de proximité, alimentation et tiers-lieu.

Les projets de 3PA sont portés au cœur du tiers lieu rural Bordanova. Investit par 3PA en 2018, ce lieu hors du commun situé à Lahage (45 km) de Toulouse), réunit 3 000 m<sup>2</sup> de bâtiment et 10 hectares de terrain, dont des espaces de travail partagés, des ateliers, une cuisine-cantine, une ferme, un jardin et des milieux naturels variés. 3PA abrite également la Maison de la Terre, café associatif et culturel créé en 2008 à Poucharramet en plein centre du village et qui propose une programmation musicale et culturelle de proximité en salle et hors-les murs dans le cadre de festivals.

La préinscription au concours permettra de recenser les étudiants ou jeunes architectes ou designers intéressés par la visite du site

## La résidence :

### Phase 1 :

**Entre le 1<sup>er</sup> et 4 mars 2023**

#### Visite de terrain

Choix des sites de projet. Colline, lisière, bosquet, clairières, délaissés, déjà-là, proposeront des lieux possibles d'accueil des œuvres, installations et Micro-architectures. Visite des lieux de stockage de matériaux.

**Il est conseillé de venir pour cette visite de terrain mais il sera possible de concourir sans avoir visité les lieux, si le projet le permet.**

### Phase 2 :

**Du 4 mars au 25 mars**, travail sur le projet et le dossier à envoyer.

**Envoi des projets le 25 mars avant minuit.**

**Réponse du jury le 31 mars**

**Rencontre des 4 lauréats architectes/designers et des 4 artistes plasticiens avec l'équipe de 3PA, PAHLM, les acteurs culturels et partenaires le 10 avril** (date à confirmer selon la disponibilité des participants).

### Phase 3 :

**Du 22 avril au 6 mai**

Pendant ce premier temps de résidence, il s'agira pour les artistes/architectes/designers, d'adapter leur projet au site, de collecter les matériaux, de concevoir et de commencer à produire les œuvres, interventions, installations, constructions, individuelles et/ou collectives.

Architectes/designers et artistes formeront aussi, par le simple fait d'être réunis, une équipe de co-conception et de co-construction.

### Phase 4 :

**3 semaines entre le 12 juin et le 30 juin.**

Production et finalisation des œuvres, interventions, installations, constructions, chantier participatif ouvert et animé par les architectes/artistes/designers.

Réalisation d'un plan du parcours et des textes de médiation.

## Cadre des projets :

**Les productions seront pensées efficaces et construites dans une logique de respect de l'environnement associé à des esthétiques et propositions techniques inventives.**

Emprise de maximum 8m<sup>2</sup> au sol.

Hauteur de moins de 5m.

Pour des raisons de sécurité, les Micro-architectures, ne pourront être des lieux à proprement parler habitables de manière permanente même si elles présentent des solutions techniques architecturales viables.

A la conception, elles devront répondre à des règles de sécurité minimum et privilégier les structures autoportantes pour limiter leur impact au sol.

Les constructions peuvent être suspendues mais accessibles de façon sécurisée ou purement formelles et inaccessibles.

Toutes les constructions devront tenir compte d'un usage sécurisé.

Une cession de droit sera signée en amont des constructions permettant l'usage des images pour la communication et la possibilité d'un déplacement éventuel de l'installation.

Les architectes et artistes pourront être sollicités pour des rencontres éventuelles avec les acteurs du territoire et les publics scolaires. Des publics pourront venir sur site pendant la résidence.

Les jeunes en formation de l'École de la Transition Ecologique de Lahage (ETRE) formés à 3PA seront aussi mobilisés. Les ateliers de menuiserie de 3PA seront mis à disposition du collectif selon les disponibilités et sous la responsabilité d'un formateur.

**Au terme de la phase 4, le festival Agitaterre viendra clôturer la résidence avec des propositions thématiques en lien avec la résidence et des concerts le 1<sup>er</sup> et 2 juillet.**

[Agitaterre, Festival des alternatives durables et locales.](#)

### **Rémunération et organisation**

La rémunération des artistes et architectes pour les temps de médiation et autres ateliers avec les publics concernés sera comprise dans les honoraires.

#### **Pris en charge par PAHLM :**

Prix attribué : 1000 € pour chaque projet.

Frais de production : 200€ par projet.

Allers-retours pris en charge à hauteur de 150 € pour chacun des participants.

Honoraires et frais seront versés sur factures par virement.

#### **Pris en charge par 3PA :**

Mise à disposition du terrain, des espaces de travail, des matériaux.

Aide technique

Repas. Inscription nécessaire la veille.

Les achats supplémentaires au-delà des 200€ de production seront à la charge des participants.

Chaque participant devra apporter son matériel de bricolage. Lors de la première rencontre temps 1, une mutualisation du matériel sera envisagée.

Hébergement sur site, caravanes, tentes, seront mises à disposition par PAHLM pour les participants ([4 caravanes Rapido](#) et [4 tentes peintes](#) par des artistes voir liens :

**Un véhicule au moins est indispensable pour l'ensemble des 4 lauréats.**

**Le choix du jury sera effectué sur la cohérence entre la proposition et les attendus, la faisabilité et la pérennité du projet, l'esthétique formelle, l'innovation, la mise en œuvre du réemploi de matériaux, la qualité du dossier présenté ainsi que l'originalité et surtout la générosité des intentions.**

**Le jury sera constitué d'un enseignant de l'ENSA, d'un enseignant de l'option design de l'ISDAT, d'un enseignant de l'ESAD de Tarbes, de 2 membres de PAHLM et de 2 salariés de 3PA.**

### **Modalités de candidature**

**Dossier à envoyer au format PDF obligatoirement en un seul fichier avant le 25 mars minuit.**

**L'intitulé du PDF doit mentionner un nom de projet – Utoparc#2.**

[contact.pahlm@gmail.com](mailto:contact.pahlm@gmail.com)

Tél : 06 35 28 42 17

#### **Le dossier doit comprendre :**

- Votre nom ou vos noms si collectif et le nom du projet en en-tête sur toutes les pages
- Note d'intention
- croquis d'intention situé (site repéré lors de la phase 1)
- plans (détails constructifs si nécessaires)
- liste des matériaux utilisés ou nécessaires légendés sur les plans
- Portefolio des projets travaillés pendant ou hors de votre scolarité avec leurs commentaires.
- CV
- Si travaux antérieurs : liens vers site, vidéos, photos, Facebook, instagram, etc.